



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 1993

Gennes – Les Chataigniers

Fouille programmée (1993)

Sylvie Dardaine



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38197>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sylvie Dardaine, « Gennes – Les Chataigniers » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 08 novembre 2020, consulté le 22 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38197>

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

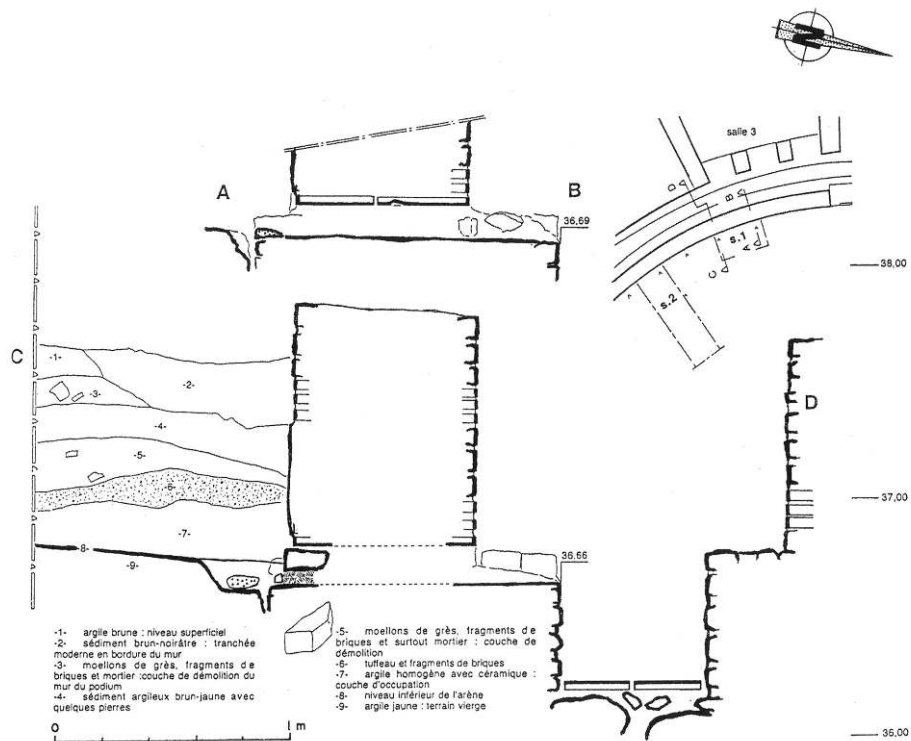
Gennes – Les Chataigniers

Fouille programmée (1993)

Sylvie Dardaine

- 1 La campagne de juillet 1993, la dernière du programme triennal prévu sur ce monument, avait pour objectif d'abord de rechercher la limite supérieure de la *cavea*, puis d'étudier les accès antiques à l'édifice de spectacles, enfin de préciser la stratigraphie de l'arène.

Fig. 1 – L'arène : sondage 1



DAO : M. Fincker, J.-M. Labarthe.

- 2 Le mur à contreforts qui limite la *cavea* à l'est de l'arène s'interrompt 3,20 m après le dixième contrefort reconnu. Il présente non pas un arrêt net, qui aurait signifié la fin de la structure, mais un arrachement. Celui-ci correspond à la jonction avec le mur périphérique de l'amphithéâtre repéré en plusieurs endroits, notamment dans les deux bermes du chemin creux qui longe à l'est le monument. Cela prouve à l'évidence l'antériorité de l'amphithéâtre sur ce chemin et donc l'absence de toute relation fonctionnelle entre les deux structures.
- 3 Les spectateurs accédaient à l'édifice vraisemblablement par le plateau situé au sud et arrivaient ainsi de plain-pied au niveau supérieur de la *cavea*.
- 4 Dans le prolongement de la grande porte ouest de l'arène, a été mis en évidence un autre chemin d'accès. Il prenait brusquement une direction sud-nord à moins de 10 m du seuil de la porte monumentale et était protégé des terres de la *cavea*, qui ne sont pas retenues ici par une maçonnerie, au moyen d'un bâti de bois (présence de trous de poteau).
- 5 Enfin deux sondages réalisés dans l'arène ont permis d'en repérer le niveau qui, légèrement en pente, atteint le mur du *podium* à sa base, c'est à dire à la partie supérieure des barbicanes destinées à l'évacuation des eaux de pluie, puisque celles-ci sont ménagées, tous les 1,50 m, dans l'assise la plus haute de ses fondations (fig. 1). Un tel dispositif n'était pas sans inconvénient car, en cas de fortes pluies, le sol de l'aire de jeux devait être entraîné dans le canal de drainage périphérique. Aussi pour y remédier les constructeurs ont-ils obstrué en partie un certain nombre de barbicanes, voire toutes, à l'aide de moellons de grès placés à l'entrée du conduit, côté arène. Ces « bouchons » jouaient le rôle de filtres et laissaient passer les eaux, tout en retenant les sables.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjfwvl4xqBS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtUec8HXIfXL>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt00kS1v09UT>

Année de l'opération : 1993

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

AUTEURS

SYLVIE DARDAINE

CNRS